

Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

PROFIL DE POSTE PROFESSEUR EN ECONOMIE REGIONALE

Etablissement : VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont-Ferrand

Code de l'emploi : PR16-602

Discipline : Sciences économique, sociales et humaines

Section CNECA: 9

Mots clés : Economie rurale, entreprise, exploitation agricole, développement rural,

territoires

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

VetAgro Sup est un nouvel établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, créé le 1er janvier 2010 par le regroupement de l'Enita Clermont et l'ENV Lyon et relevant du ministère chargé de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. VetAgro Sup est implanté sur deux campus : le Campus agronomique à Clermont-Ferrand et le Campus vétérinaire à Lyon. Il accueille 1200 étudiants et délivre chaque année 120 diplômes d'ingénieur et 125 diplômes de docteurs vétérinaires. L'établissement conduit également des cycles de masters et de licences professionnelles, en co-habilitation avec les universités de Clermont-Ferrand, de Lyon et de Grenoble. VetAgro Sup est membre de l'Université de Lyon et de Clermont Université.

VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont est structuré en trois départements d'enseignement et quatre unités de recherche. Les enseignants-chercheurs de VetAgro Sup s'impliquent fortement dans les activités de formation, de recherche, d'innovation technologique et d'appui au développement, de diffusion de l'information scientifique et technique, ainsi que dans les relations internationales.

Le Professeur exercera son activité d'enseignement dans le Département « Territoire et Société » et son activité recherche dans l'UMR Metafort.

2. MISSION D'ENSEIGNEMENT

Le Professeur réalisera une mission d'enseignement pour la formation initiale et continue des étudiants du cycle Ingénieur en semestres 5 à 8, puis en semestres 9 et 10 notamment dans l'option Ingénierie du développement territorial (IDT). Il s'impliquera également dans la formation des étudiants en Master Développement territorial et nouvelles ruralités (DTNR).

Le Professeur assurera l'enseignement de l'analyse économique du développement territorial dans le tronc commun en réalisant le cours d'économie générale (semestre 5) et celui consacré aux théories du développement régional (semestre 7). Il (elle) conduira le module du semestre 8 « Entrepreneuriat, Territoire et Politique Publique » consacré à la reprise ou la création d'exploitations agricoles et de TPE rurales. Il pilotera en semestre 9, option IDT, le module consacré à l'appui à la création d'activités économiques et à la fourniture de services (sociaux ou environnementaux) aux acteurs des territoires ruraux, ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la création d'activités dans le contexte de nouvelles demandes adressées à l'agriculture et de mutations des espaces ruraux. En concertation avec l'équipe enseignante, il (elle) contribuera à l'animation pédagogique en tant que coordonnateur de modules d'enseignement.

Il (elle) pourra également intervenir dans d'autres cycles de niveau Master, comme le Master DTNR.

Il participera au suivi des stages d'ingénieurs, et à l'encadrement des stages et mémoires de fin d'études des élèves-ingénieurs et des étudiants en Master. Il pourra participer aux sessions de formation continue destinées aux professionnels.

Il (elle) participera à la réflexion et prendra des responsabilités dans le cadre de la rénovation du cursus ingénieur.

Il (elle) prendra la responsabilité d'une option ou d'une spécialité du master DTNR.

Il (elle) aura pour mission de développer les relations avec l'Institut d'Auvergne du Développement Territorial







Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

Compus Agronomique de Clermont

> (IADT) en participant au comité de pilotage et à la mise en œuvre du projet d'enseignement de cet institut en lien avec les formations de VetAgro Sup.

3. MISSION DE RECHERCHE

Le projet du (de la) professeur(e) en économie régionale est de développer des travaux visant à mieux comprendre et accompagner les dynamiques de changement des activités économiques, services et métiers dans les territoires ruraux et périurbains. Ce projet de recherche contribuera à la formalisation des configurations territoriales et aux leviers d'action associés à de nouveaux modèles de développement. Les questions porteront en priorité sur la capacité d'action collective des acteurs des territoires ruraux et périurbains à répondre aux enjeux environnementaux (tels que la biodiversité, le paysage, l'eau et la forêt, ...) et sur les leviers de développement (politiques d'appui à la création d'activités économiques, services environnementaux et territoriaux) que les acteurs intermédiaires (communes et intercommunalités, groupes professionnels, associations, ...) mobilisent pour contribuer à l'attractivité et à la multifonctionnalité de leurs territoires.

Ce projet en économie régionale, en complémentarité avec les autres disciplines (géographie, sciences politiques, science de gestion, agronomie des territoires, ...) sera conduit au sein de l'équipe CFORT (Construction des formes d'organisation territoriale) de l'UMR Métafort (http://www.metafort.fr). Il se positionne dans le schéma stratégique de VetAgro Sup, en articulant recherche, formation et développement dans une perspective de comparaison internationale. Il contribuera à élargir et développer les questionnements scientifiques de l'axe "Agriculture, Territoire et Développement Durable" (AT2D), en lien avec les autres axes de recherche de VetAgro Sup. Il instruira les questionnements de gouvernance territoriale et de capacité d'organisation collective des acteurs des territoires avec des enjeux environnementaux et sanitaires.

Plus précisément, le (la) professeur(e) prendra des responsabilités dans diverses actions de recherche en cours et à conforter. Il (elle) participera en particulier à l'une des thématiques prioritaires de VetAgro Sup sur l'attractivité des territoires pour la profession vétérinaire. Il (elle) contribuera à l'analyse et l'évaluation des politiques d'accueil et de mobilité dans les territoires ruraux, dans une perspective de comparaison internationale avec les pays du Nord (Europe, Canada). Il (elle) formalisera l'articulation des modes d'organisation des acteurs locaux et des politiques publiques territoriales et réalisera une analyse comparative de la gouvernance territoriale des activités économiques et services environnementaux avec les pays du Sud (Amérique du Sud, Afrique). Au niveau de l'UMR Métafort, le (la) Professeur travaillera notamment l'une des trois questions transversales du projet stratégique de l'Unité, celle de la Résilience des territoires, en analysant les facteurs socio-économiques locaux et globaux qui ont, des incidences sur la biodiversité ou de la qualité des paysages.

Les actions de recherche seront menées en partenariat avec les acteurs institutionnels (Région, Massif, Etat, UE...) et groupements d'acteurs (agriculteurs, vétérinaires, professionnels des services, ...). Le (la) professeur(e) s'attachera à contribuer à la structuration des relations scientifiques au plan local (insertion et encadrement de doctorants dans l'école doctorale de référence " ED 245, Sciences Économiques, Juridiques et de Gestion" et au sein de l'Institut d'Auvergne du Développement Territorial à Clermont-Ferrand (IADT). Il (elle) augmentera la capacité d'encadrement doctoral et post-doctoral de VetAgro Sup et contribuera à la transversalité des problématiques de développement territorial de l'UMR et de ses tutelles et à leur visibilité internationale.

4. AUTRES MISSIONS

Le Professeur tissera des relations à la faveur des réseaux européens pour développer des actions de coopération internationale tant en matière d'enseignement que de recherche. A cet égard, il organisera, avec ses collègues, la mobilité internationale pour étudiants ou enseignants-chercheurs. Il s'impliquera dans le positionnement et l'attractivité internationale des formations de l'IADT. Il contribuera aux actions de développement en direction des acteurs de la profession agricole, des collectivités territoriales et des







Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

Compus Agronomique de Clermont

structures publiques et parapubliques, au transfert et à la diffusion de l'information scientifique et technique. Il assurera également les missions de représentation au sein des instances de l'établissement, ou pour le compte de celui-ci et au sein de l'UMR Métafort.

5. COMPÉTENCES REQUISES

Les conditions de recrutement sont définies par le décret 92-171 du 21 février 1992. Outre les pré-requis statutaires, seraient appréciés :

- titulaire d'un Doctorat et d'une HDR en sciences économiques, de préférence dans le domaine de l'économie régionale
- des compétences pédagogiques et scientifiques affirmées,
- une réelle capacité de dialogue, de direction d'équipe, d'entraînement et de coordination collective,
- l'aptitude à prendre des responsabilités pédagogiques, scientifiques et administratives.

6. CONTACT

Etienne Josien, Directeur général adjoint, VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont

Tél: 04 73 98 13 01, Courriel: etienne.josien@vetagro-sup.fr

Philippe Jeanneaux, Responsable du Département Pédagogique Territoire et Société,

Tél: +33 4 73 98 70 30, Courriel: philippe.jeanneaux@vetagro-sup.fr

Sylvie Lardon, Directrice-adjointe de l'UMR Métafort

Tel: +33 4 73 44 07 21, Courriel: sylvie.lardon@engref.agroparistech.fr

Dominique Vollet, Directeur de l'UMR Métafort

Tel: +33 4 73 44 06 59, Courriel: dominique.vollet@cemagref.fr

7. DATE LIMITE DE CLOTURE DU DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION:

S'adresser à : VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont – 89 avenue de l'Europe – BP 35 F – 63370 Lempdes – Bureau Ressources Humaines – Claude Fraisse – <u>claude.fraisse@vetagro-sup.fr</u> – Tél. 04 73 98 13 06

8. CALENDRIER PREVISIONNEL DU CONCOURS :

La date limite de retrait des dossiers d'inscription est fixée au *(en attente publication JO)*La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au *(en attente publication JO)*, le cachet de la poste faisant foi.



